

# Loi travail

## Troisième 49.3 pour une adoption aux « forceps » !

Après un retour express au sénat le 19 juillet, le projet est de retour à l'assemblée pour clôturer un processus parlementaire sans débat. Sans surprise, le premier ministre vient d'annoncer le recours pour la troisième fois au 49.3.

Sondages après sondages, le rejet de cette loi régressive est massif et sans appel.

Dernier en date, le sondage Odoxa-FTI paru le 18 juillet, relève que 7 français sur 10 sont « mécontents de l'adoption définitive du projet de loi travail » et plus de la moitié d'entre eux « souhaite que les manifestations contre le texte se poursuivent ».

Dès le début le gouvernement a fait le choix de ne pas tenir compte des réelles attentes et besoins des salariés, et plus globalement de l'intérêt général.

Faisant fausse route dès le départ, il n'a eu de cesse de refuser le dialogue avec les organisations syndicales opposées au texte, ou encore de débattre avec les représentants élus de l'assemblée nationale.

Ce gouvernement n'a pas plus écouté celles et ceux qui se sont mobilisés, exprimés contre ce projet. Manifestations, grèves, blocages, pétitions, votations citoyennes, ont été menés et organisés de manière exemplaire, avec détermination et dans un objectif constructif.

Opposés à cette réforme régressive mais favorables à un réel projet social, un code du travail du XXIème siècle, la CGT continuera à mener cette bataille autant légitime que nécessaire.

Le gouvernement a perdu la bataille idéologique, a perdu tout crédit vis-à-vis de la population, et de surcroit à entamer les valeurs de notre République.

Notre responsabilité est bien de continuer à rassembler, à organiser, à impulser toute la force nécessaire pour en finir avec les régressions sociales et pour gagner de nouveaux droits.

C'est ce à quoi s'emploiera la CGT durant tout l'été en allant à la rencontre des salariés comme des vacanciers et en proposant l'envoi au président de la République de cartes postales pour lui assurer qu'ils seront toujours mobilisés à la rentrée.

Rendez-vous le 15 septembre, pour la journée d'action interprofessionnelle décidée par l'intersyndicale.

Montreuil, le 20 juillet 2016